



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DU 05 AVRIL 2024

Monsieur le président,

c'est dans un contexte de guerre tous azimuts que se tient ce premier CDAS de l'année. Conflits, guerres économiques et guerres contre les peuples, n'en déplaise à certains, nous ne sommes pas dans une bulle et cela pèse fortement sur nos conditions de vie ET de travail.

413 milliards d'euros pour la guerre, 200 milliards d'aides pour les entreprises, rien pour les Services Publics ni les agents. Pire, nous allons subir une énième coupe budgétaire de 10 milliards en 2024 et de ce fait un nouveau gel de la valeur du point d'indice.

La CGT FP réaffirme qu'il n'y a pas d'austérité, seulement de mauvais choix politiques !

L'économie française n'a jamais été aussi florissante, l'indice du CAC 40 a atteint le seuil historique des 8000 points et les bénéfices dépassent les 140 milliards d'euros pour 2023. La France est d'ailleurs devenue le 2ème exportateur mondial d'armes, ce qui fait d'elle la complice du risque génocidaire de Gaza que la Cour de Justice Internationale a reconnu le 26 janvier 2024. La communauté internationale ne peut plus détourner les yeux, le massacre doit cesser !

En ce qui concerne l'action sociale, force est de constater que la réforme imposée par le ministère donne raison aux organisations syndicales qui s'y étaient opposées. Aucune plus-value n'est constatée à ce jour. Fruit des luttes des agents du ministère des Finances, enviée par les agents des autres administrations, notre action sociale est malheureusement sur le déclin. Est-ce que l'action sociale « nouvelle génération » signifie action sociale au rabais ? L'avenir nous le dira et nous jugerons sur pièces. Mais déjà certains points nous alertent :

— le grand cafouillage pour les inscriptions aux colonies de vacances : bien sûr, il y a les JO mais trop de familles se sont retrouvées désemparées devant une nouvelle application, des propositions vite saturées et des schémas de transport modifiés. Pour libérer les agents, le ministère avait promis plus de places. Combien y en a-t-il eu en réalité ?! Des autorisations d'absences exceptionnelles sont-elles prévues pour les acheminements ?

— le traitement de nos anciens : exclus de la participation employeur à la protection sociale complémentaire (mutuelle), exclus du bénéfice des chèques vacances, le gouvernement veut supprimer la prise en charge à 100 % de certains médicaments liés aux ALD, ils seront bientôt exclus de l'action sociale. La CGT FP 84 a déjà demandé qu'une action soit menée auprès des futurs retraités concernant le lien avec l'action sociale puisque la direction ne peut pas communiquer auprès de la délégation. Qu'en est-il ? Quid de l'accès de nos retraités pendant les travaux du RIA avec le conventionnement au Grand Hôtel, puisqu'eux n'ont pas toutes les subventions ?

Les agents subissent déjà l'inflation avec la flambée des prix et le gel de leur rémunération, qu'en sera-t-il, par exemple, du reste à charge par agent avec le conventionnement avec le Grand Hôtel ? Et pour les retraités ou les agents extérieurs venant pour des réunions ou instances qui parfois déjeunent au RIA à des horaires imprévisibles ? Avec les travaux sur la cité réduisant les espaces de convivialité, l'inflation, le temps de trajet aller-retour jusqu'au restaurant et la réservation préalable, la CGT FP 84 s'inquiète de la pérennité de la fréquentation du restaurant conventionné pendant les travaux et de celle du RIA à la fin de ceux-ci.

Vous l'aurez compris, la CGT FP 84 sera vigilante quant à la réalisation des actions locales à caractère social, au maintien d'une délégation départementale qui réponde aux besoins des agents actifs ou retraités, notamment en termes de restauration !